Séjours adaptés

La priorité de notre service est de proposer des séjours de qualité, adaptés à chaque participant parce que les loisirs sont un droit individuel.

Aussi, afin que chacun passe de bonnes vacances, nous nous efforçons de produire des projets en cohérence avec une démarche qualité mettant en évidence :

Un recrutement adapté :

- Un taux d'encadrement en cohérence avec les particularités du public
- Un suivi des équipes (formation, soutien quotidien)
- Une mixité de profils d'accompagnateurs (débutants / expérimentés, animateurs / personnels du service à la personne …)

Un projet adapté aux vacanciers :

- Une rencontre au préalable
- Une attention particulière aux spécificités de chacun pour une homogénéité du groupe.
- Un accompagnement dans le choix le plus adapté d'un séjour.
- Les vacanciers sont associés, autant que possible, aux choix de leurs activités.

Les séjours adaptés : deux projets en parallèle.

Accès 1 : personnes en bonne autonomie, c'est-à-dire :

- Ne nécessitant pas de stimulation dans les actes de la vie courante (contrôle uniquement)
- Autonomes dans les différents domaines (argent de poche, activité, …)
- Pas ou peu de problème moteur
- Nécessitant un encadrement réduit.

Constitution du groupe : 12 vacanciers pour 3 accompagnateurs

Accès 2 : personnes en faible autonomie, c'est-à-dire :

- A stimuler ou demandant une aide effective dans les actes de la vie courante (toilette, habillement, …)
- Nécessitant d'intervenir dans différents domaines (médicaments, argent de poche, activité, …)
- Très fatigable et/ou ayant des difficulté à se déplacer
- Nécessitant un encadrement soutenu

Constitution du groupe : 6 vacanciers pour 3 accompagnateurs

Attention : dans l'évaluation du niveau d'accès, nous demandons d'être extrêmement vigilant à ne pas sur-évaluer les capacités des personnes. Nous nous réservons le droit de ne pas prendre une inscription en cas de désaccord conceranant la cohérence entre l'évaluation du niveau d'autonomie et les caractéristiques nécessaires sur l'un ou l'autre des accès.
En cas de déplacement en fauteuil roulant, nous vous demandons de nous contacter, certains séjours ne sont pas du tout adaptés à ce mode de déplacement.
Pour le bien de tous et la garantie du bien être de chacun, nos séjours ne sont pas adaptés aux personnes nécessitant un personnel médical spécialisé ou dangereuses pour elles-mêmes ou pour la collectivité.

Pôle Education Loisirs – Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public Centre
166 rue du Briou – 18230 Saint Doulchard - Tél. : 02 48 69 98 99 – Fax : 02 48 27 52 01 – Courriel : educationloisirs@pep18.fr

Domaine de La Planche
A Viscomtat

En plein cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, le Domaine de La Planche est un ancien corps de ferme constitué de pierres et de bois entièrement rénové.
Le centre est situé sur un parc de 10 hectares. Cet Eco centre Grand Confort dispose d'une capacité de 60 lits (en chambres de 2 à 7 lits) pour les enfants et les adultes.
Il est complètement adapté aux personnes en situation de handicap.

Vous y trouverez différents espaces : une bibliothèque, un point informatique, une vaste salle conviviale avec cheminée, un coin cuisine et espace vidéo, ainsi qu'une grande salle de restauration.

Activités

Il sera proposé aux vacanciers :

- *Une journée attelage et chevaux (promenade, soins de l'animal ...)*
- *La Fabrication de pizza et cuisson au Four à bois*
- *Des balades en Forêt*

Les vacanciers auront la possibilité de compléter leur programme avec au choix :

- *Une sortie à Clermont-Ferrand avec visite de la ville, restaurant et cinéma*
- *Une visite du zoo*
- *Activités de pleine nature (canoë, sarbacane, ...)*

Informations pratiques

- Les participants gèreront avec l'équipe pédagogique le budget pour compléter cette programmation
- Une réunion sera organisée avec l'équipe pédagogique
- Les transports se feront en minibus sur place, le voyage aller et/ou retour pourra se faire en train.

Le Porteau

A Talmont-Saint-Hilaire

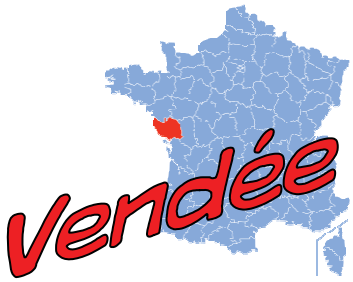

A 10 km des Sables d'Olonnes, le centre est implanté sur la côte sauvage, à l'aplomb des innombrables criques qui bordent le littoral.
Le centre est situé sur un parc boisé de 4,5 hectares, compris dans un ensemble forestier qui se prolonge au sud jusqu'à la plage du Veillon, en passant par Port Bourgenay, et au nord vers la curieuse barre de Cayola et le Bois Saint-Jean.
Il est complètement adapté aux personnes en situation de handicap.

Vous y trouverez différents espaces : une bibliothèque, un point informatique, un vaste salon convivial ainsi qu'une grande salle de restauration.

Activités

Il sera proposé aux vacanciers :

- *La visite du zoo des Sables d'Olonnes*
- *Des balades et baignades en bord de mer*
- *La visite de l'aquarium*
- *Des ateliers de création*

Les vacanciers auront la possibilité de compléter leur programme avec au choix :

- ***Une sortie en mer***
- ***Sortie au restaurant***
- ***Visite d'un château***

Informations pratiques

- Les participants gèreront avec l'équipe pédagogique le budget pour compléter cette programmation
- Une réunion sera organisée avec l'équipe pédagogique
- Les transports se feront en minibus sur place, le voyage aller et/ou retour pourra se faire en train.

Les Oyats
A Saint Martin de Bréhal

Le centre est implanté dans un parc de 2 ha, dans la tranquillité de la station balnéaire familiale de Saint-Martin-de-Bréhal.
Il se situe à 500 mètres de la plage, face aux îles Chausey, à 100 mètres du Havre de la Vanlée peuplé de moutons de prés salés, au cœur du pays des plus grandes marées d'Europe.

Vous y trouverez différents espaces : une bibliothèque, un point informatique, une vaste salle conviviale avec cheminée, un coin cuisine et espace vidéo, ainsi qu'une grande salle de restauration.

Activités

Il sera proposé aux vacanciers :

- *Visite des îles Chausey*
- *Visite de l'aquarium de Granville*
- *Des balades en bord de mer*

Les vacanciers auront la possibilité de compléter leur programme avec au choix :

- *Une visite du Mont-Saint-Michel*
- *Séance de voile*
- *Séance équitation*
- *Séance de golf*
- *Balade à cheval le long du littoral*

Informations pratiques

- Les participants gèreront avec l'équipe pédagogique le budget pour compléter cette programmation
- Une réunion sera organisée avec l'équipe pédagogique
- Les transports se feront en minibus sur place, le voyage aller et/ou retour pourra se faire en train.

Les Esnèques
A Courseulles-sur-Mer

Le centre est situé dans le village de Courseulles-sur-Mer, sur la côte du Nacre. Le terrain de plus de 2 ha permet des balades en toute sécurité au milieu des pelouses à l'ombre des arbres.
A proximité de la mer, il est à 400 m d'une des plages du débarquement, celle du secteur canadien Juno.

Vous y trouverez différents espaces : une bibliothèque, un point informatique, une vaste salle conviviale avec cheminée, un coin cuisine et espace vidéo, ainsi qu'une grande salle de restauration.

Activités

Il sera proposé aux vacanciers :

- *Une séance de char à voile*
- *La visite de Caen, ses remparts, son château et ses restaurants*
- *Des balades en bord de mer*

Les vacanciers auront la possibilité de compléter leur programme avec au choix :

- *Une visite de la Fabrique de caramels d'Isigny*
- *Une visite de la maison de la nature et de l'estuaire de l'Orne*
- *Visite de la ville de Bayeux*
- *Visite des plages du débarquement*
- *Séance d'équitation (balade le long du littoral*

Informations pratiques

- Les participants gèreront avec l'équipe pédagogique le budget pour compléter cette programmation
- Une réunion sera organisée avec l'équipe pédagogique
- Les transports se feront en minibus sur place, le voyage aller et/ou retour pourra se faire en train.

Le temps des vacances, c'est le temps retrouvé, celui de la découverte d'un environnement différent, celui de la détente et du repos, c'est aussi le temps ou l'on peut choisir de ne rien faire… mais le choix est essentiel.

Ouverts à tous sans distinction sociale, culturelle ou religieuse, les séjours adaptés organisés que nous proposons doivent répondre aux désirs et aux capacités de chacun pour que l'on puisse y vivre ses envies et réaliser ses projets.

Les objectifs

- Faire participer la personne à l'élaboration de ses vacances.
- Impliquer les vacanciers dans le choix des activités proposées.
- Assurer le bien-être et la sécurité des personnes.
- Adapter les activités proposées, respecter les temps de repos et le droit à «ne rien faire».

Pour chaque séjour organisé les attentes des personnes accueillies sont prises en compte, seules les grandes lignes du séjour sont décrites, chaque séjour évoluant en fonction des projets du groupe. Sont également prises en compte les capacités et les envies des personnes, tout en évaluant leurs limites.

Public accueilli

Toute personne majeure handicapée mentale.

Agrément

Il nous est accordé un agrément pour l'organisation de séjours «vacances adaptées organisées»

Choisir ses vacances

Pour préparer les séjours, des rencontres de présentation des lieux, de l'environnement et des activités possibles sont organisées auprès des adultes concernés.

Organisation et suivi

Chaque groupe est accompagné par une équipe d'animateurs. Nous avons limité les groupes à quatorze vacanciers par séjour.

Sont prévus quatre animateurs par groupe, ce nombre peut être réduit si l'effectif des vacanciers est inférieur à 14.

Les transports, lorsque c'est possible, sont effectués en train pour se rendre sur le lieu de vacances, les déplacements sur place s'effectuent en minibus 9 places.

L'emploi du temps du séjour n'est pas prédéfini, en effet il se construit au fur et à mesure, en fonction des envies et des attentes des vacanciers.

Un suivi régulier du séjour est organisé entre le siège de l'association et les équipes sur place. Un responsable de l'association PEP18 peut être joint à tout moment.

Aides au départ

Des aides peuvent être accordées pour les départs en vacances pour toute personne sous forme de chèques-vacnces dans le cadre du partenariat UNALG-ANCV.

Pour obtenir celles-ci, il faut remplir un dossier de demande d'aide avant le départ prévu, ce dossier doit être déposé au plus tard le 15 mai 2010.

Règlement et conditions générales des séjours

Adhésion

Pour participer à un séjour organisé, les vacanciers doivent être membres de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public du Cher. Le montant de l'adhésion annuelle est de 15 euros.

Réservations – Inscriptions

Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée.

Les réservations téléphoniques sont maintenues pendant douze jours. Les inscriptions deviennent définitives à la réception du bulletin d'inscription, de la fiche connaissance et d'un acompte de 25 % du montant du séjour, sous réserve des disponibilités de places.

Une confirmation d'inscription est alors adressée au vacancier accompagnée du dossier d'inscription.

Dossier d'inscription

Celui-ci comprend des fiches qui nous permettent de mieux connaître le vacancier, elles doivent être remplies et le dossier nous parvenir trois semaines avant la date du départ. A ce dossier doivent être joints la photocopie de la carte d'identité, de la carte vitale, du document papier d'attestation de droits à l'assurance maladie, de l'attestation CMU si la personne est concernée.

Si le dossier est incomplet, nous nous réservons la possibilité de ne pas accueillir la personne.

Annulation du Fait de l'organisateur

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou pour cause d'insuffisance d'inscriptions, nous pourrions être amenés à annuler ou modifier un séjour. Il sera alors proposé au vacancier un séjour équivalent. Si la proposition n'est pas retenue par le vacancier, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Annulation du Fait du vacancier

Du fait du participant, toute annulation entrainera des frais comme il est indiqué ci-dessous :

Entre 60 et 30 jours avant le départ : retenue forfaitaire de 100 euros,

Moins de 30 jours avant le départ : retenue de l'acompte de 25 %,

Moins de 21 jours avant le départ : retenue de 50% du prix du séjour,

Moins de 15 jours avant le départ : retenue de 80 % du prix du séjour,

Moins de 10 jours avant le départ : retenue de 100 % du prix du séjour.

Possibilité de souscrire à une assurance annulation, nous contacter, le montant est estimé à 3 % du prix du séjour.

Assurance

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par les PEP, tous les participants à un voyage ou un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- Dommages corporels : 30 000 000 €
- Dommages matériels : valeur vénale.

B. Défense et recours sans limitation de somme.

C. Individuelle accident corporel :

- Frais de soins (en complément de tout autre organisme) 1 400 € et frais de lunettes 80 € par victime.
- Frais de secours et de recherche 7 700 €
- Invalidité permanente, sur la tranche des IPP

  jusqu'à 9 % : 6 100 € x taux,
  de 10 à 19 % : 7 700 € x taux,
  de 20 à 34 % : 13 000 € x taux,
  de 35 à 49 % : 16 000 € x taux,
  de 50 à 100 % : 23 000 à 46 000 € x taux.
- Capital décès : 3 100 €.

Règlement et conditions générales des séjours (suite)

D. Assistance

• Les moyens mis en place par l'assisteur pour l'organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible.

• Rapatriement, attention, chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte d'identité.

E. Dommages aux biens personnels en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) sur déclaration aux autorités de police dans les 48h et détérioration accidentelle : garantie limitée à 600 € avec franchise de 150 € par sinistre. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la MAIF, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

Paiement

L'acompte que vous devez verser au moment de l'inscription est de 25 % du montant du séjour. Le séjour doit nous être réglé en totalité au plus tard un mois avant le départ. Nous acceptons les paiements échelonnés, nous établissons alors un échéancier valant engagement.

Nous acceptons les chèques vacances en règlement.

Argent de poche

Vous pouvez choisir de nous le confier ou non. Nous ne sommes pas responsables de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours si il ne nous a pas été confié. Il sera tenu une fiche de dépenses par personne pour tout montant d'achat supérieur à 15 euros.

Modifications du prix du séjour

En cas de hausse trop importante des coûts de transport, les prix pourront être réajustés. Ceci ne peut se faire que trois semaines avant le départ.

Santé

Pour tout problème de santé survenant au cours du séjour, il sera fait appel au réseau médical du secteur. Les frais occasionnés seront à la charge de la personne.

Médicaments

L'ordonnance, datant de moins d'un mois, et précisant si la personne peut prendre seule ses médicaments ou doit être assistée, doit être fournie au moment du départ. Si il doit y avoir une aide à la prise de médicaments, celle-ci sera effectuée par du personnel médical et sera à la charge de l'usager.

Les médicaments seront placés dans un ou plusieurs semainiers au nom du vacancier.

Aucune préparation de médicament ne sera effectuée par l'équipe d'animation.

Réglement intérieur des séjours

Nous réservons le droit de mettre fin au séjour d'un vacancier en raison de tout comportement inadapté qui mettrait en danger la sécurité physique ou morale des autres personnes ou la sienne propre. Il en sera de même pour tout acte délictueux commis au cours du séjour. Toute erreur d'appréciation de l'autonomie de la personne, au vu des documents fournis, pourra donner lieu à un rapatriement dans les mêmes conditions. Les frais de retour anticipé, comprenant l'accompagnement, seront à la charge de la personne et il ne pourra être procédé à aucun remboursement de séjour.

Nos tarifs comprennent

• Le transport aller retour entre le lieu de départ fixé par l'organisateur et le lieu du séjour,

• L'assurance aux conditions ci-dessus énumérées,

• Les sorties et visites prévues selon le descriptif de chaque séjour,

• L'hébergement et la restauration sur place,

• Le personnel d'animation et d'encadrement.

Dates et tarifs

Centre	Ville	Région	Dates	Nb de jours	Tarifs		Remarques
					Accès 1	Accès 2	
Thématique : MER							
Le Porteau	Talmont Saint Hilaire	Vendée	Du 2 au 12 juillet	11	1389 €	2206 €	
			Du 21 au 29 juillet	9	1137 €	1805 €	
			Du 19 au 31 août	13	1642 €	2606 €	Pas de fauteuil roulant
Les Oyats	Bréhal	Normandie	Du 22 au 31 juillet	10	1299 €		Pas de fauteuil roulant
Les Esnèques	Courseulles sur mer	Basse Normandie	Du 16 au 25 août	10	1299 €		Pas de fauteuil roulant
Thématique : CAMPAGNE							
La Planche	Viscomtat	Auvergne	Du17 au 26 août	10	1352 €	2099 €	

Pôle Education Loisirs – Union Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public Centre
166 rue du Briou – 18230 Saint Doulchard - Tél. : 02 48 69 98 99 – Fax : 02 48 27 52 01 – Courriel : educationloisirs@pep18.fr